



SECTEUR PUBLIC

Le Front commun FTQ-CSN veut relancer la négociation

LE 23 SEPTEMBRE DERNIER, DANS UN GESTE SANS PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC, LE FRONT COMMUN A DÉPOSÉ UNE CONTRE-PROPOSITION DONT L'OBJECTIF PRINCIPAL ÉTAIT DE RELANCER LA NÉGOCIATION. « J'INVITE LE GOUVERNEMENT À PRÊTER ATTENTION ET À BIEN SAISIR LA VALEUR DE LA PROPOSITION QUE NOUS DÉPOSONS AUJOURD'HUI », A LANÇÉ LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, ALORS QU'IL S'ADRESSAIT AUX QUELQUE 2 000 PERSONNES RÉUNIES AU PALAIS DES CONGRÈS À MONTRÉAL.



Au cours de l'assemblée, plusieurs travailleurs et travailleuses, des secteurs de la santé et de l'éducation, membres de la FTQ et de la CSN, sont venus parler de leurs piètres conditions de travail. Des témoignages émouvant qui montraient leur attachement à leur emploi de même que leur engagement à offrir des services de qualité. À retenir, cette interpellation d'une participante au premier ministre : « La seule chose qui me réjouit, c'est que vous n'obtiendrez pas votre permanence! »



SERGE JONGHE

« Ce front commun est l'un des plus solides de toute l'histoire des négociations du secteur public. »

La présidente du Conseil du trésor ne semble pas avoir compris le message puisque la journée même, elle rejetait la proposition et maintenait son offre qui appauvrit les employés du secteur public.

Des demandes raisonnables

Au plan salarial, le Front commun CSN-FTQ demande des augmentations de 13,5 % sur 5 ans et demi, excluant l'équité salariale. Elles se répartissent comme suit :

3 % au 1^{er} janvier 2004;
3 % au 1^{er} janvier 2005;
2,5 % au 1^{er} janvier 2006;
2,5 % au 1^{er} janvier 2007;
2,5 % au 1^{er} janvier 2008

Cette demande s'accompagne d'une clause de protection du pouvoir d'achat (indice des prix à la consommation)

pour les années 2006, 2007 et 2008. « Vous ne demandez pas la lune, a déclaré la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau devant l'assemblée, vous demandez le respect! »

Un retard à rattraper

Dans des négociations antérieures, les gouvernements se plaisaient à comparer les salaires et autres avantages et tentaient de démontrer que, dans les secteurs public et parapublic, les gens en avaient trop en comparaison avec le secteur privé. Ce n'était pas toujours vrai, surtout qu'ils omettaient de faire la distinction entre les emplois syndiqués et non syndiqués. Aujourd'hui, la réalité est tout autre. Le retard du secteur public est de 12,3 % et il est de 3,5 % lorsqu'on compare la rémunération globale, ce qui inclut les avantages sociaux. Par rapport au secteur privé syndiqué, l'écart est de 16,3 % pour les salaires.

« Dans la proposition gouvernementale sur les salaires, il n'y a aucune augmentation pour les deux premières années de la convention collective: 0 %, » s'est indigné le coordonnateur de la négociation pour la FTQ, Raymond Forget.

Le salaire moyen des membres FTQ dans le secteur public est de 29 000 \$, ce qui représente moins de 600 \$ par semaine. Une fois tous les impôts et autres cotisations déduites, le salaire net est d'à peine 340 \$. « L'augmentation de 3 % que nous demandons pour la première année repré-

SUITE EN PAGE 3

FTQ ET BANQUE LAURENTIENNE Entente de partenariat

À LA MI-OCTOBRE, AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE AU SAGUENAY, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, A LANÇÉ UNE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DES SYNDICATS AFFILIÉS, SECTIONS LOCALES ET MEMBRES RELATIVEMENT À UNE ENTENTE DE PARTENARIAT CONCLUE AVEC LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA.

« Cette entente, que je qualifie d'historique, est d'abord et avant tout le fruit de relations de travail harmonieuses. Cette banque, par son discours, ses actions et maintenant son offre de produits financiers avantageux et adaptés à notre réalité, mérite l'étiquette syndicale. »

Depuis maintenant 40 ans, les employés sont membres de la section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB-Québec).

« Nous sommes en mesure de montrer qu'une banque syndiquée ça peut marcher au Québec », a déclaré le président de la Banque, Raymond McManus. Fondée en 1846, la Banque Laurentienne est bien enracinée et présente dans l'ensemble des régions du Québec. Elle se situe au troisième rang des institutions bancaires d'ici et au septième rang au Canada. Son engagement constitue la preuve qu'il est possible pour un employeur de se démarquer de tous les Wal-Mart de ce monde qui anes-

thésient leurs employés avec le titre d'associé.

SUITE EN PAGE 5

De gauche à droite, les quatre personnes-ressources du projet: Louise Lemieux, Carole Bouchard, Danielle Casara et Johanne Jobin

Pour plus de renseignements

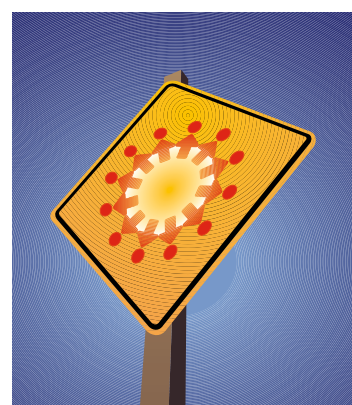
Carole Bouchard : Régions Abitibi, Gaspésie, Côte-Nord, Saguenay—Lac-St-Jean et Nord-du-Québec
Téléphone : (418) 669-3401

Louise Lemieux : Régions Québec, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches -Téléphone : (418) 254-7166

Danielle Casara : Régions Île de Montréal et Rive-Sud -Téléphone : (514) 206-0851

Johanne Jobin : Régions Rive-Nord, Laurentides et Lanaudière -Téléphone : (514) 206-1842 ou en utilisant la ligne téléphonique dédiée à cet effet au 1-877-FTQ-2520, ou encore en visitant le site Internet complet sur le sujet au www.complicite.ca.

SOMMAIRE

2**LA FTQ EN HAÏTI****5****ENTREVUE AVEC LE DÉLÉGUÉ FTQ À LA 86^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE****6****COLLOQUE FTQ SUR L'HÔTELLERIE****7****WAL-MART, DE PLUS EN PLUS REJETÉE****9****ENTREVUE AVEC LE PRÉSIDENT DU COMITÉ SANTÉ-SÉCURITÉ FTQ****12****ENFIN, L'ASSURANCE PARENTALE!**

Contre vents et marées, des syndicats survivent

C'EST DANS DES CONDITIONS QUASI HÉROÏQUES QUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES SURVIVENT À L'INSÉCURITÉ ET AU CHAOS ÉCONOMIQUE EN HAÏTI. C'EST CE QU'ONT CONSTATÉ UNE FOIS DE PLUS DEUX MILITANTS DE LA FTQ, ODETTE GAGNON ET ROBERT GROULX, QUI REVIENNENT D'UNE SECONDE MISSION DE COOPÉRATION DANS CE PAYS MINÉ PAR LES COUPS D'ÉTAT, LA VIOLENCE POLITIQUE ET LES CATACLYSME NATURELS.



Le groupe de la Fédération des syndicats d'électricité d'Haïti en compagnie des deux responsables FTQ, Odette Gagnon (2^e à droite) et de Robert Groulx (4^e à droite). En avant au bout à droite, l'agente de liaison pour le projet, Mikerlande Legrand.

La présence actuelle de forces de maintien de la paix des Nations Unies semble faire bien peu pour apaiser ce désordre permanent. Depuis le départ forcé du président Jean-Bertrand Aristide, des bandes armées semblent faire la loi dans les zones les plus pauvres de la capitale Port-au-Prince. Et il est difficile de démêler les motivations politiques ou criminelles de ces «Chimères», qui déstabilisent le pays à coup d'agressions, d'enlèvements et de meurtres. Malgré ce climat, des élections présidentielles doivent être tenues dans quelques semaines. On retient son souffle en espérant qu'elles puissent se dérouler dans un ordre relatif et que le nouvel élu puisse recommencer la construction d'un État digne de ce nom...

La situation toujours pire

C'est dans ce contexte pour le moins trouble que les deux syndicalistes repartaient en mission il y a quelques mois. Robert est le président de la section locale 84Q du SCEP (Bell Canada), alors qu'Odette, sa compagne, avait occupé les mêmes fonctions pendant 12 ans, avant de partir à la retraite. Tous deux ont séjourné quatre mois en Haïti, de mai à septembre 2005. Auparavant, ils avaient accompli



Divisé en ateliers de travail, le groupe du Syndicat du personnel infirmier d'Haïti.

une première mission de six mois en 2002-2003 dans le cadre de ce projet

«On croit toujours que la situation ne pourra plus empirer, que les gens ne pourront plus passer à travers, mais toujours, nous constatons qu'un nouveau degré de détérioration est atteint,» constatent avec tristesse les deux coopérants syndicaux. «Devant un tel chaos, on ne peut qu'être profondément impressionnés par le courage et la persévérance de ces hommes et ces femmes, qui maintiennent leurs organisations en vie, malgré leur dénuement et les difficultés extrêmes auxquelles ils sont confrontés.»

L'un des obstacles majeurs que rencontrent les syndicats dans ce pays réside dans son absence d'institution fonctionnelle. Comment développer un fonctionnement syndical structuré quand les recours légaux n'existent pas, que le cadre de négociation est

ignoré des directions et les ententes, même sommaires, ne sont pas respectées par les directions patronales. Ces dernières sont d'ailleurs très instables, toujours menacées de révocation par les régimes successifs.

Le projet FTQ

Depuis quelques années, la FTQ coordonne un programme de renforcement des organisations syndicales haïtiennes. Elle est soutenue par quelques affiliés (TCA, SCEP, Postiers, SCFP) et collabore avec le Plan Nagua, une ONG de Québec. Des partenariats ont ainsi été développés entre des syndicats d'ici et leurs vis-à-vis haïtiens dans les services publics et privés: téléphonie, électricité, services infirmiers, transports. Malheureusement, les crises successives que traverse Haïti ont provoqué la suspension de cette coopération inter-syndicale.

Leur mandat consistait à développer avec chaque orga-

nisation syndicale haïtienne un programme de soutien technique sur l'organisation interne et l'administration. Il fallait aussi procéder à des formations sur mesure pour les dirigeants locaux. Dans le contexte difficile où ils vivent, ces syndicats voient souvent leurs dirigeants se retirer subitement. Il faut donc renouveler fréquemment les cadres syndicaux et les besoins en formation sont permanents.

Heureusement Robert et Odette pouvaient compter

sur l'assistance d'une militante haïtienne dont le Plan Nagua avait retenu les services. Mikerlande Legrand, une ancienne dirigeante du Syndicat d'Électricité d'Haïti, a joué le rôle d'agent de liaison avec le mouvement syndical haïtien avant le retour des deux syndicalistes québécois. Elle assure présentement l'intérim avant la reprise du projet en soutenant les syndicats qui continuent de se renforcer malgré un environnement social et économique difficile.

FERMETURE DE SMURFIT-STONE

L'employeur dit non à tout!

En août dernier, la compagnie Smurfit-Stone annonçait la fermeture de son usine de carton-couverture, mettant ainsi au chômage plus de 295 travailleurs, membres du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). Depuis, le syndicat tente de faire bonifier le régime de retraite et les primes de séparation. La direction syndicale a rencontré à la mi-septembre des représentants de l'entreprise, mais sans succès. La multinationale refuse de faire de nouvelles offres!

On a aussi affirmé au syndicat qu'il n'était pas question de rouvrir l'usine, même si les installations sont rentables. Le syndicat se bute également à l'entêtement de Smurfit-Stone qui impose une clause de non-concurrence advenant la vente de son usine. En clair, s'il y avait de nouveaux propriétaires, ces derniers ne pourraient produire le même type de carton-couverture. Les autorités locales ainsi que la direction syndicale gardent tout de même espoir d'intéresser des investisseurs pour relancer les opérations.

L'impact économique de la fermeture de l'usine de carton-couverture pour la ville de New Richmond et la région de la Gaspésie est très important. Les 295 travailleurs mis au chômage injectaient dans l'économie locale quelque 25 millions de dollars annuellement en termes de masse salariale et cela c'est sans compter les pertes d'emplois indirects liés à la fermeture de l'usine.

Bon an mal an, c'est quelque 600 000 mètres cubes de sciures, de planures et de copeaux qui étaient transformés dans les installations de Smurfit-Stone. Les différentes scieries de la région qui alimentait Smurfit-Stone, perdent donc un marché fort lucratif. Il est à prévoir des mises à pied également dans ces usines si d'autres débouchés ne sont pas trouvés rapidement pour ces sous-produits.

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé
Secrétaire général : René Roy
565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal, Québec H2M 2W3
Téléphone : (514) 383-8000
Télécopie : (514) 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédacteur en chef : André Messier
Collaboration : Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Lise Côté, Johanne Deschamps,

Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, André Leclerc, Sylvie Lépine, Gilles Paquette et Jacques Théorêt, FTQ.

Graphisme : Anne Brissette
Photos : Serge Jongué

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme
Tirage 60 000 exemplaires
Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____

Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail () _____ poste _____ Résidence () _____

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

Perte massive d'emplois

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE QUÉBÉCOISE CONNAÎT PRÉSENTEMENT UNE GRAVE CRISE QUI SE TRADUIT MALHEUREUSEMENT PAR DES PERTES MASSIVES D'EMPLOIS POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES MAJORITAIREMENT SYNDIQUÉS AU SYNDICAT DES COMMUNICATIONS DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP).

Plusieurs facteurs expliquent la problématique actuelle en commençant par les taxes sur le bois d'œuvre imposées par le gouvernement américain sur les produits canadiens, en passant par l'implantation des aires protégées et finalement, par les dernières mesures annoncées par le gouvernement Charest sur la réduction des récoltes de bois de l'ordre de 20%.

«La réduction de la récolte forestière est un peu la goutte qui a fait déborder le vase», explique Clément L'Heureux, vice-président exécutif du SCEP et vice-président de la FTQ. À peine un mois après l'annonce du gouvernement Charest, au mois de mars dernier, les fermetures et les pertes d'emplois ont commencé à être annoncées et se sont multipliées à un rythme effarant. «À ce jour, nous comptons près de 2500 pertes d'emplois au sein de notre syndicat et nous croyons que d'autres sont à venir.»

Réforme du régime forestier québécois

Si l'on parle beaucoup des répercussions du rapport Coulombe, dans les faits, ce ne sont pas tant les recom-

mandations de la Commission qui posent problème mais la manière dont le gouvernement Charest et le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, en font l'application.

En effet, le rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt (Commission Coulombe), dont le mandat était de proposer une réforme du régime forestier, contient un ensemble de recommandations dont plusieurs portent sur la nécessité de mettre en place des mesures de transition pour aider les populations en région à faire face au changement. Ce que le SCEP reproche au gouvernement Charest c'est qu'il n'a appliqué que certaines des mesures proposées sans se soucier des impacts sur l'emploi et sur l'industrie en région.

Les travailleurs se mobilisent

Lancée au printemps dernier, une campagne de mobilisation intitulée «Notre forêt, nos emplois, nos régions» a été initiée par le SCEP qui réclame des divers paliers de

gouvernement des mesures concrètes pour aider les travailleurs et travailleuses.

Outre les nombreuses manifestations qui sont tenues un peu partout en région, un grand rassemblement a eu lieu à Val-d'Or, le 23 juin dernier, face au bureau du ministre Corbeil, député de la région. Des centaines de travailleurs et travailleuses dont certains de la Côte-Nord, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal, de Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue ont convergé vers Val-d'Or pour manifester bruyamment leur mécontentement. Le confrère Henri Massé y a d'ailleurs pris la parole pour rappeler l'appui indéfectible de la FTQ à l'égard des travailleurs et travailleuses de la forêt.

Au cours des prochaines semaines, le SCEP maintiendra la pression sur les gouvernements afin que des mesures de transitions efficaces soient implantées dans les régions concernées.



Dans l'ordre habituel, Jacques Bouchard, président, SCEP-252, Clément L'Heureux, vice-président exécutif – Québec, Henri Massé, président FTQ, Carl Proulx, conseiller SCEP, Diane Raymond, présidente, Conseil régional – FTQ, Louise Luneau, conseillère, SCFP

FRONT COMMUN / SUITE DE LA PAGE 1



Raymond Forget, coordonnateur FTQ de la négociation, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau et le président de la FTQ, Henri Massé.

sente 10\$ net par semaine. Tout juste assez pour payer la hausse du prix de l'essence!»

En ce qui a trait à la sécurité d'emploi, ce n'est pas vrai qu'elle est généralisée. Dans l'ensemble du sec-

teur public, ce ne sont que 62 % des salarié-e-s qui en bénéficient. À souligner également: dans la santé et les services sociaux, 59 % du personnel est à temps partiel, occasionnel ou autre; dans l'éducation, 51 % n'ont pas de poste à temps plein.

Si rien ne bouge...

Les porte-parole du Front commun ont exhorté le gouvernement à donner de véritables mandats aux négociateurs patronaux. Les choses doivent bouger. Maintenant! Même si le Front commun veut laisser toute la place à la négociation au cours des prochaines semaines, des actions se préparent.

VICE-PRÉSIDENTE DES CONSEILS RÉGIONAUX Merci Diane Raymond, bienvenue Claude Maltais



Diane Raymond a une feuille de route syndicale impressionnante. Elle a été vice-présidente de la FTQ en tant que représentante des conseils régionaux de 1993 à 2005. À ce titre, elle a superbement défendu les intérêts des Conseils et contribué activement aux différentes campagnes de promotion d'affiliation.

À la réunion où on a élu son successeur, plusieurs délégués des Conseils ont souligné son engagement et son dévouement.

Active dans sa région, l'Abitibi-Témiscamingue, elle a été présidente du Conseil régional FTQ (Abitibi – Témiscamingue et Nord-du-Québec) dès 1990. À ce titre, elle s'est impliquée dans tout ce qui bougeait: au Conseil régional de développement, à Emploi-Québec, dans les Fonds régionaux, etc.

Au début des années 80, Diane faisait ses premières armes dans sa section locale et en devenait la présidente en 1985. Elle est alors présente dans toutes les instances du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), son syndicat, où elle a été formatrice pour de nombreux cours. Soulignons tout particulièrement les deux sessions de formation qu'elle a données en Afrique, l'une au Rwanda et l'autre au Bourkina Fasso.

Elle a accepté un poste de conseillère syndicale au SCFP et nous lui souhaitons bon succès.

Bonne chance Claude

Le 24 mai dernier, à la réunion des Conseils régionaux, Claude Maltais a été élu pour les représenter au Bureau de direction de la FTQ. Claude n'est pas nouveau dans nos instances. Président du Conseil régional Québec et Chaudière-Appalaches depuis 2000, ce travailleur d'Abitibi Consolidated est actif dans son milieu depuis 1989. Membre de la section locale 138 du Syndicat des communications, de l'énergie et du Papier (SCEP), il représente la FTQ dans de nombreux organismes en plus d'être des plus actifs lors des conflits de travail, dans les manifestations et mobilisations qui se déroulent sur son territoire. Nous lui souhaitons la bienvenue et la meilleure des chances.



Si le gouvernement maintient la ligne dure, les syndiqué-es seront prêts. Un plan de mobilisation et d'information a été adopté par les délégué-es de la CSN et de la FTQ. Il comporte un mandat de quatre jours de grève qui seraient exercés dès la mi-novembre dans les réseaux de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux. Tous les membres des syndicats du secteur public CSN-FTQ

seront consultés, au cours des prochaines semaines, sur ce mandat de grève. Une grande manifestation nationale est également prévue à la fin octobre à Montréal.

Rencontré au lendemain de la réunion, Henri Massé a annoncé que le Bureau de la FTQ avait déjà commencé à réfléchir quant aux moyens d'action à mettre en œuvre si jamais le gouvernement s'avisait d'avoir recours à un décret.

Une réflexion à poursuivre

«AUJOURD'HUI, NOUS Baignons tout entier dans les technologies de l'information et de la communication. Aussi devenait-il important pour la FTQ de faire le point sur cette question, de dégager des éléments de réflexion sur les façons d'appivoiser les TIC, d'en mesurer les dangers mais aussi les impacts positifs.» C'est en ces termes que le président de la FTQ, Henri Massé, a donné le coup d'envoi aux discussions, lors du colloque sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) en mai dernier.

Milieus de travail : un bilan plutôt sombre

C'est un panel (voir encadré) qui a mis la table le jeudi matin avant que les délégués ne travaillent en commission.

Quelques points positifs liés aux technologies dans les milieux de travail tels l'élimination des tâches répétitives ou un meilleur accès à un éventail élargi d'information ont été mentionnés. Toutefois, les participants et les participantes ont fait davantage ressortir les impacts négatifs des TIC : les pertes d'emplois notamment en région, l'obsession patronale de la productivité pour une qualité moindre, un contrôle accru du travail, l'isolement et les problèmes de santé mentale, la perte d'expertise et les nombreux ratés de la formation offerte. Tous ces facteurs ont des impacts sur la vie syndicale. Un taux de roulement élevé et l'isolement font en sorte qu'il est difficile de développer un rapport de force.

Les propos tenus par la conférencière belge, Mme Patricia Vendramin, à l'ouverture mercredi concordaient

avec ceux exprimés par l'assemblée quant aux principales conséquences des TIC sur l'emploi et le travail. Un problème universel, semble-t-il.

S'équiper pour agir

Tous s'entendaient sur l'importance de participer pour développer le rapport de force. Il faut donc convaincre l'employeur d'impliquer le syndicat tout au début du processus.

Pour mieux se protéger, il importe de négocier notamment un préavis avant l'introduction d'un changement technologique, l'obligation de former les employés et des mesures de sécurité d'emploi.

Enfin, selon les délégués au colloque, la FTQ, ses conseils régionaux et ses syndicats affiliés doivent continuer à apporter leur soutien. On souhaite que la FTQ exige des lois qui protègent l'emploi, la vie privée et empêchent les possibles abus de ces technologies comme la surveillance électronique.

«Big brother» vous surveille

Les exemples concrets de surveillance des travailleurs et travailleuses étaient nombreux : caméras de surveillance, GPS, cartes magnétiques ou du téléphone (dans les services à la clientèle)... Tous contestent la surveillance insidieuse de leur travail et de leur vie privée.

Les mesures disciplinaires sont la conséquence la plus visible et la plus courante de cette surveillance du travail mais aussi de l'usage personnel des outils informatiques appartenant à l'employeur.

Les moyens proposés pour limiter cette surveillance sont la négociation de clauses qui interdisent l'utilisation des outils de

surveillance à des fins disciplinaires (sauf si c'est criminel) ou, dans les milieux de travail où les employés sont «sous écoute», permettre l'usage d'un téléphone «libre» pour les besoins personnels des employés.

Des outils pour notre usage?

L'impact des TIC sur nos pratiques et dans notre travail syndical fut le thème de la deuxième série d'ateliers. Les participants et les participantes ont alors posé un regard critique sur les outils électroniques (Internet, courriel, téléphone cellulaire, site Web, etc.). Étonnamment, un grand nombre utilise les outils électroniques de l'employeur malgré les menaces à la confidentialité.

Tout en reconnaissant leurs avantages dans le travail syndical, les syndicats sont très conscients de leurs limites comme outil de «communication». Ils ont insisté sur la nécessité de maintenir le contact humain et de favoriser les moyens traditionnels : réunions, rencontres individuelles, téléphone, etc.

Pour plusieurs, ce colloque a été un premier temps de réflexion dans une série de travaux en progression. Dans les mois qui viennent, la FTQ entend poursuivre ses recherches quant aux impacts des TIC sur les usages syndicaux.

On peut se procurer copie des documents et des rapports des commissions, en s'adressant au Centre de documentation de la FTQ.



À l'ouverture le mercredi soir, Mme Patricia Vendramin, codirectrice du centre de recherche «Travail et technologies» à l'Université Namur en Belgique, a fait une présentation fort intéressante sur les réalités vécues dans son pays. Sur la photo, Henri Massé lui remettant un petit cadeau en signe d'appréciation. Elle avait été précédée sur scène par l'humoriste Jean-Marc Parent, dont la prestation a été fort appréciée.

DÉCÈS DE LAURINE VAILLANCOURT

Une pionnière nous quitte

LE 27 JUIN DERNIER, À L'ÂGE DE 74 ANS, LAURINE VAILLANCOURT S'EST ÉTEINTE À LA SUITE D'UN CANCER. C'EST UNE ALLIÉE PRÉCIEUSE QUI NOUS A QUITTÉS, UNE FEMME PASSIONNÉE DOTÉE D'UNE ÉNERGIE QUI FAISAIT L'ENVIE DE PLUSIEURS. FEMME D'ACTION, PRAGMATIQUE, OUVERTE, GÉNÉREUSE ET CURIEUSE, LAURINE A TOUJOURS TOUT VÉCU INTENSÉMENT : SA VIE FAMILIALE, SA VIE PROFESSIONNELLE, SON MILITANTISME SYNDICAL, SOCIAL ET POLITIQUE.

«C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de cette militante dévouée et entière de la FTQ et d'une pionnière du syndicalisme dans l'industrie du vêtement pour dames, ont déclaré le président, Henri Massé et le secrétaire général René Roy. Parce qu'elle avait été de toutes les luttes importantes, tout autant pour les ouvrières et ouvriers du vêtement que dans le dossier de la condition féminine à la FTQ, Mme Vaillancourt était connue et respectée de tous.»

Ce qui a toujours fait d'elle une personne très spéciale, c'est sa simplicité, sa sincérité, son dévouement, sa détermination et son grand cœur. Elle a beaucoup donné et n'a jamais compté son temps pour aider.

Un parcours édifiant

Dès l'âge de 14 ans, elle entre sur le marché du travail dans un atelier de couture et réclame, quelques mois plus tard, un poste de presseuse, postes jusque-là réservés aux hommes. Elle devient donc, à quinze ans, la première femme presseuse. Après quelques années d'interruption pour élever ses enfants, elle revient dans l'industrie du vêtement et sera la première femme à occuper le poste de présidente de la section locale 439 de l'Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames (UIOVD), aujourd'hui Conseil du Québec Unite Here.

En 1982, son syndicat lui confie le dossier de la condition féminine. Elle défend avec acharnement la cause des femmes dans son syndicat, puis, quelques années plus tard à la FTQ, où elle deviendra, en 1987, une des vice-présidentes au Bureau de direction. Elle siégera par la suite au conseil d'administration du Fonds de solidarité.

Son implication ne se terminera pas quand elle quitte le mouvement syndical. Elle se tourne alors vers le communautaire et occupera la présidence du Conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Ahuntsic-Cartierville pendant sept ans. En 2002, elle a été honorée par les CDEC et a aussi été récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

«Nous perdons une grande militante, une femme engagée qui s'est toujours battue avec vigueur pour la cause des travailleurs et plus particulièrement des femmes, ont conclu les dirigeants de la FTQ. Elle a défoncé des portes et nous lui en savons gré.»

Laurine Vaillancourt au colloque FTQ sur l'équité salariale en 1989



ARCHIVES LAURINE VAILLANCOURT



SERGE JONGUÉ

Le panel du jeudi matin

Le panel du jeudi matin était composé des personnes suivantes : Mme Dominique Payette, journaliste à la radio de Radio-Canada, animatrice du panel sur les enjeux de société (démocratie, liberté, vie privée, fracture numérique et langue). Outre Mme Vendramin, les panelistes étaient, Mme Monique Chartrand, directrice de Communautaire, M. Pierrôt Péladeau, coordonnateur scientifique, Centre de bioéthique, Institut de recherches cliniques de Montréal, Mme Jennifer Stoddard, commissaire à la vie privée, Canada.

Les jeunes du monde entier face au marché de l'emploi

AU MOINS UNE FOIS L'AN, DEPUIS 86 ANS, UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL RÉUNIT LES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS, DES EMPLOYEURS ET DES GOUVERNEMENTS VENUS DE TOUS LES CONTINENTS.

Seul organisme tripartite des Nations Unies, l'organisation internationale du travail (OIT) constitue un lieu d'intervention crucial pour le mouvement syndical, surtout en cette époque de

globalisation accélérée de l'économie mondiale. L'OIT, si elle n'a pas les pouvoirs coercitifs de l'Organisation mondiale du commerce, n'en demeure pas moins une référence incontournable en matière de droits des travailleurs et travailleuses.

À l'OIT, la délégation canadienne des travailleurs et travailleuses est dirigée par le Congrès du travail du Canada. En vertu d'une entente formelle avec la centrale canadienne, la FTQ est invitée chaque année à désigner une personne au sein

de cette délégation. Règle générale, cette personne est choisie en fonction de l'un des thèmes traités par la conférence et est appelée à siéger au sein de la commission qui traite de ce thème. Cette année, l'une des questions abordée était l'emploi des jeunes et, pour la représenter, la FTQ avait choisi, l'un des membres de son comité jeunes, Martin Lambert.

Une expérience unique

«Ce fut un choc pour moi de me retrouver dans une salle où se réunissaient des représentants de la planète entière, d'affirmer Martin. J'ai été frappé par l'ampleur de cette organisation, dont je connaissais le nom et un peu le mandat. Je n'aurais jamais imaginé une organisation aussi représentative et aussi articulée en termes de logistique. Même si certaines séances prenaient fin à 23h, nous savions que nous pourrions récupérer le rapport en trois langues dès 7h le lendemain matin.»

En trois semaines de sessions, Martin, qui est vice-président du syndicat chez Prévost Car (Volvo), membre des TCA, a pu se familiariser avec le fonctionnement de cette structure de travail gigantesque. Il a même pris les bouchées doubles, puisqu'il fut choisi avec quatre autres comme membre du comité de rédaction du rapport de sa commission.

«Une expérience unique, rappelle-t-il aujourd'hui. Cette rédaction impliquait une négociation constante entre syndicats, employeurs et gouvernements. Une partie du travail se faisait d'ailleurs dans les corridors. C'était un exercice stimulant, mais épuisant, puis-



Martin Lambert, TCA-911

que pendant ces quatre jours de rédaction, nous devions faire des journées de plus de douze heures.»

Des situations similaires

Tout au long des débats sur la situation des jeunes, Martin a eu la surprise de découvrir plusieurs caractéristiques communes sur les marchés de l'emploi dans les pays développés et dans les pays en voie de développement. «Même si les niveaux de vie ne peuvent être comparés et que les problèmes frappent les jeunes avec une intensité différente, dans le tiers-monde, comme dans

nos pays industrialisés, ils occupent en plus grand nombre des emplois précaires, instables ou à temps partiel que les salariés plus âgés.»

Cette situation particulière des jeunes sur le marché du travail a des conséquences néfastes sur leur santé et sécurité au travail, au Québec comme ailleurs. Martin le faisait remarquer dans son allocution en plénière: «Bien qu'ils ne représentent que 20 % de la main-d'œuvre, nos jeunes travailleurs et travailleuses sont victimes de 35 % de tous les accidents de travail et ils détiennent une part importante des accidents mortels.»

Selon Martin, le mouvement syndical est ressorti relativement satisfait des positions adoptées concernant les jeunes. Celles-ci visent une meilleure prise en charge de la problématique des jeunes face à l'emploi par l'OIT. Cette dernière est invitée à intensifier son assistance technique et à inciter fortement tous les pays à développer des emplois décents, durables et de qualité, accessibles aux jeunes travailleurs et travailleuses.

La plus vieille organisation de L'ONU

C'est au lendemain de la Première grande guerre mondiale, en 1919, que fut créée l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce grand conflit avait dévasté une partie de l'Europe et fait des millions de victimes. Les nations voulaient éviter à jamais la répétition de telles horreurs. Pour ce faire, les chefs d'État résolurent de réunir les conditions d'une paix durable. Réunis en une grande conférence de la paix à Versailles, les pays présents adoptèrent une charte internationale du travail baptisée Organisation internationale du travail (OIT). On avait compris que l'accès à un travail décent pour le plus grand nombre consoliderait davantage la paix que tous les traités aussi élaborés soient-ils.

Composée de 150 États à sa fondation, 176 aujourd'hui, l'institution a pour but d'améliorer les conditions de travail, le niveau de vie et de veiller à la stabilité économique et sociale. L'OIT s'efforce de promouvoir la justice sociale pour les travailleurs du monde entier, ainsi que l'hygiène et la sécurité dans le monde du travail. Pour y parvenir, elle fixe des normes internationales, que les États membres sont appelés à signer et à appliquer sur leur territoire. Établie à Genève, l'OIT est rattachée à l'ONU depuis 1946. L'OIT est unique parmi les organisations par son caractère tripartite: les représentants des employeurs et des travailleurs ont une voix égale avec les gouvernements. Une fois par année se réunit la Conférence internationale du travail. Celle-ci est souvent comparée à un parlement mondial du travail.



Les membres de la Commission Jeunes: au centre, le directeur général de l'OIT, Juan Somavia. À sa droite sur la photo, Martin Lambert des TCA.

FTQ ET BANQUE LAURENTIENNE / SUITE DE LA PAGE 1

Un projet sérieux

De concert avec le syndicat, la Banque a libéré de leur travail quatre déléguées syndicales provenant de régions différentes afin d'élaborer et de développer le contenu de l'offre de produits financiers. C'est dans la région du Saguenay—Lac-St-Jean et Chibougamau-Chapais que le projet-pilote sera expérimenté. Les quatre responsables feront la tournée des assemblées syndicales et autres activités. Invitez-les chez vous.

«Voilà une belle occasion de mettre en applications les résolutions de congrès visant

à favoriser l'achat de produits et de services syndiqués, a déclaré Daniel Larose, président de la section locale 434. C'est également une façon de dire à la Banque Laurentienne qu'elle ne fait pas fausse route dans ses orientations et aussi de soutenir les 2 000 employés syndiqués, dont 92 % sont des femmes.»

Une brochette de produits avantageux

Les produits proposés touchent plusieurs services, dont: des forfaits bancaires réduits, des cartes de crédit avec logos FTQ et syndicats

affiliés, des comptes bancaires adaptés aux besoins des sections locales, un programme de points exclusif, une protection «coup dur» pour des situations telles que grève ou lock-out, un plan bonifié d'accès à la propriété, des offres de taux hypothécaires privilégiés, etc. Globalement, ce plan défie la concurrence et est rendu possible par le poids et la force du pouvoir d'achat des 550 000 membres de la FTQ.

Le passé garant de l'avenir?

En s'affichant ouvertement comme une banque syndi-

quée, en invitant des membres du syndicat local et le directeur québécois du SEPB-Québec lors de ses assemblées d'actionnaires, cette banque se démarque largement dans le milieu financier. La Banque Laurentienne a totalement modifié sa vision d'un syndicat, encore aujourd'hui considéré dans le milieu comme un cancer.

Tout n'est pas toujours rose. Mais la confiance est au rendez-vous et les relations de travail s'améliorent progressivement. Il y a quelques années, la Banque dénonçait dans les journaux les conditions de travail convenues

avec son personnel, invoquant qu'elles étaient de loin supérieures à l'ensemble de la compétition. Aujourd'hui, elle s'affiche avec fierté et en fait la pierre angulaire d'un véritable partenariat.

Serge Cadieux, le directeur du SEPB-Québec, salue le virage que les parties ont su prendre. Il a encore en mémoire les batailles épiques menées par la section locale afin que ses membres obtiennent de meilleures conditions de travail du secteur et surtout le droit d'appartenir à un syndicat.

Une volonté de collaboration accrue



LE COLLOQUE QUE TENAIT LA FTQ SUR LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE LE 4 OCTOBRE DERNIER, A ÉTÉ UN FRANC SUCCÈS. PLUS DE 140 DÉLÉGUÉS, PROVENANT DES SIX SYNDICATS QUI COMPTENT DES MEMBRES DANS CE SECTEUR (MÉTALLOS, TCA, UNITE HERE, TEAMSTERS, TUAC ET UES-800), Y ONT PARTICIPÉ.

ILS ONT EU UNE CERTAINE SURPRISE D'APPRENDRE QUE, SELON UNE ÉTUDE DE LA FTQ, LEUR CENTRALE REPRÉSENTE UNE MAJORITÉ D'ÉTABLISSEMENTS DE MÊME QU'UNE MAJORITÉ DE TRAVAILLEURS DANS L'INDUSTRIE (VOIR PLUS BAS).

Une deuxième surprise, le taux de syndicalisation. Seulement 20 % des établissements hôteliers (6 chambres et plus) au Québec sont couverts par une accréditation syndicale.

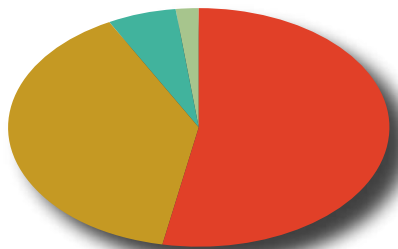
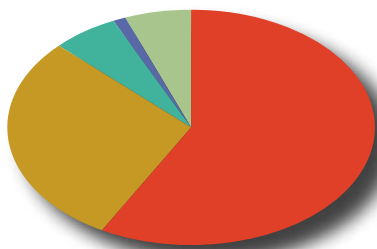
Le colloque avait comme objectifs de faire le point sur l'état de la syndicalisation et des conditions de travail d'une part, et d'établir une stratégie de recrutement des non syndiqués, d'autre part. Les personnes présentes ont salué cette initiative de la FTQ et ont manifesté le désir d'assurer un suivi au colloque en mettant sur pied un comité de coordination, afin de mieux planifier les interventions de l'ensemble des syndicats. La conclusion générale? Même s'il y a beaucoup de pain sur la planche, il y a aussi une grande détermination de travailler ensemble. À suivre....

Hôtels syndiqués

selon la centrale syndicale

Salariés syndiqués

selon la centrale syndicale



FTQ
CSN
CSD
CSQ
Autres

Une nouvelle approche pour contrer un milieu de travail malsain

AVEZ-VOUS DÉJÀ OBSERVÉ QUE LORSQUE VOUS ÊTES STRESSÉS, VOUS CONSOMMEZ DAVANTAGE D'ALCOOL, VOUS POURRIEZ VOUS REMETTRE À FUMER, VOUS ACCEPTEZ DIFFICILEMENT LA CRITIQUE, VOUS ENVOYEZ PROMENER VOS COLLÈGUES, VOUS TRAVAILLEZ MOINS EFFICACEMENT, VOUS DIMINUEZ VOTRE CAPACITÉ D'ÉCOUTE ENVERS LES ENFANTS DE RETOUR À LA MAISON?



David Gold, directeur du Programme Solve pour le BIT, et son adjointe, Joannah Caborn

d'ouvrir la discussion afin de réduire l'impact des problèmes psycho-sociaux au travail. Les individus vivent des détresses qui trouvent souvent leur origine dans l'organisation du travail et causent des préjudices (maladies, dépendances, comportements familiaux et sociaux) qui affectent autant leur prestation de travail que leur vie personnelle.»

Comme tout programme du BIT, organisation internationale tripartite (employeurs, syndicats, gouvernements), sa mise en œuvre interpelle les patrons, les syndicats et les services publics comme les CLSC et la CSST.

Ce sont les Machinistes qui ont d'abord adhéré à une telle approche «santé» du milieu du travail en introduisant le programme SOLVE chez Air Canada et dans d'autres usines aux États-Unis. Le Comité FTQ

sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances s'est intéressé au programme et a demandé au BIT de tenir une session en mai 2005 afin de former une quinzaine de formateurs syndicaux. Cette formation a fait connaître le programme de délégué social au BIT qui veut à son tour intégrer cette approche d'entraide de proximité à son intervention.

Pouvons-nous enfin rêver d'un milieu de travail qui prendra en compte l'individu dans sa totalité et participera à sa santé globale? Utopie ou opportunité? À suivre dans un prochain Monde Ouvrier.

Ces constats révèlent qu'une organisation du travail déficiente a des impacts sur l'individu. Ce genre d'analyse est au cœur d'une nouvelle formation qui pourrait être offerte dans votre milieu de travail si la FTQ et ses affiliés appuient la mise en place du programme de formation SOLVE qui a été conçu par le service de la santé et sécurité du travail du BIT (Bureau international du travail).

Le directeur du programme, David Gold, était de passage à Montréal fin septembre pour présenter le projet à une rencontre des directions syndicales de la FTQ et des syndicats affiliés. Selon le D^r Gold: « Cette intervention en milieu de travail permet aux gestionnaires et aux syndicats

RAPPORT MÉNARD SUR LA SANTÉ FTQ, CSQ et CSD demandent son rejet

C'est sans hésitation aucune que la FTQ, la CSQ et la CSD ont demandé que le rapport Ménard sur la pérennité des services de santé soit rejeté par le gouvernement, qui devrait plutôt initier un véritable débat public.

La dénonciation syndicale est venue la veille de la publication du rapport. « Il fallait prendre les devants, d'expliquer le président de la FTQ, parce que le rapport avait déjà été coulé auprès d'éditorialistes qui se seraient fait un plaisir de louer ses conclusions, sans tenir compte du rapport minoritaire des trois représentants syndicaux qui siégeaient au comité. Notre intervention a permis de lancer le débat sur de meilleures bases. »

« Nous ne cautionnerons jamais un rapport qui fait état de recommandations et de conclusions qui n'ont pas fait l'objet de discussions au sein du comité formé dans la foulée du Forum des générations, » ont déclaré les chefs syndicaux de la FTQ, de la CSQ et de la CSD, MM. Henri Massé, Réjean Parent et Claude Faucher. Ils faisaient notamment référence à l'introduction de partenariats public-privé (PPP), à la privatisation des activités dites périphériques et à la constitution d'une caisse-santé dont la nécessité n'a jamais été démontrée de façon rigoureuse.

Au rancart le rapport

Dès la mise sur pied du comité de travail, les intervenants syndicaux, Pierre Dupuis, FTQ, Louise Chabot, CSQ et Claude Faucher, CSD, avaient mis en garde les autres membres du comité contre l'utilisation d'un scénario catastrophiste sur le vieillissement de la population et sur l'état des finances publiques pour asseoir des conclusions qui relèvent davantage du lieu commun que d'une véritable analyse rigoureuse de la situation.

Parce que les travaux du comité ont été bâclés sur un certain nombre de sujets d'importance et que certains n'ont même pas fait l'objet de discussions, les centrales demandent que le rapport soit mis au rancart et que soit initié un véritable débat public et démocratique.

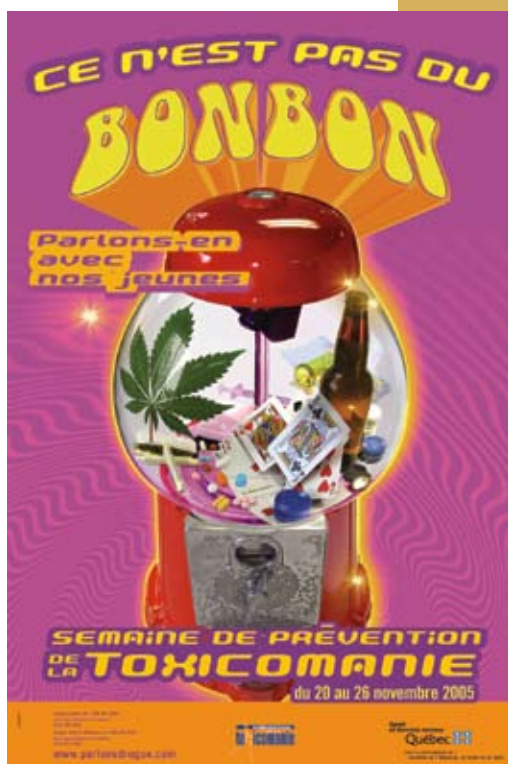
TOXICOMANIE

Participons à la Semaine de prévention

Au cours des dernières années, c'est vers les jeunes qu'ont été concentrées les activités d'information et de sensibilisation dans le cadre de la Semaine de prévention de la toxicomanie. Elle se déroule du 14 au 20 novembre.

Mais ce n'est pas parce que la campagne vise surtout les jeunes que les adultes n'ont pas de rôle à jouer, bien au contraire. L'influence des parents est déterminante pour amener les jeunes à faire des choix responsables.

Les dirigeants et dirigeantes des syndicats peuvent et doivent s'impliquer lors de cette semaine afin de sensibiliser leurs membres à l'importance de susciter le dialogue avec leurs enfants. Nous vous encourageons à vous procurer du matériel, à en faire la distribution et à organiser diverses activités dans vos milieux de travail. Pour en savoir plus, visitez le site www.parlonsdrogue.com



De plus en plus rejetée

LES SPECTACULAIRES SUCCÈS COMMERCIAUX WAL-MART RONGEAIENT D'ENVIE LES COMPÉTITEURS ET EXCITAIENT GROS ET PETITS ENTREPRENEURS EN MAL DE CROISSANCE RAPIDE. MAIS UN NOMBRE GRANDISSANT DE CES AMBITIEUX DÉCHANTENT AUJOURD'HUI. ILS DÉCOUVRENT QUE LA «WALMARTISATION» DE L'ÉCONOMIE EST PLUS DESTRUCTRICE QUE PRODUCTRICE DE RICHESSES.



lourdement dans de nouveaux équipements. Souvent Wal-Mart devient ainsi leur principal, sinon unique client. C'est alors qu'elle rapplique avec ses gros sabots et qu'elle exige des baisses de prix. Les fournisseurs pris à la gorge se voient alors offrir de l'aide pour réduire leurs coûts: examen des bilans financiers, coupure dans les salaires et bénéfices de la main-d'œuvre, sous-traitance en Chine ou dans un autre pays où foisonnent les ateliers de misère... Aux USA, 17 % de toutes les importations de la Chine sont absorbées par Wal-Mart.

Une course vers le bas

Il en résulte une hémorragie d'emplois généralisée dans les pays développés et une prolifération d'emplois proches de l'esclavage dans les pays en émergence ou en voie de développement.

Il n'en demeure pas moins que le premier rang de victimes est composé des salariés de l'entreprise, ridi-

culement nommés «associés». Leurs conditions précaires, l'arbitraire, le harcèlement et le chantage constants auxquels ils sont soumis sont maintenant bien connus. Aux USA plusieurs d'entre eux ont des conditions tellement désuètes qu'ils sont admissibles à l'aide sociale. Au quartier général, en Arkansas, quelque 70 spécialistes du droit du travail travaillent à plein temps à casser des syndicats.

Le Québec fait figure de village gaulois avec les percées syndicales des TUAC à Jonquière, Saint-Hyacinthe et Gatineau. La compagnie refuse de négocier et multiplie les recours judiciaires, mais les syndiqués et les TUAC ne lâchent pas: des conventions collectives lui seront probablement imposées au bout du processus.

Campagne syndicale internationale

Sur le plan syndical, une nouvelle étape a été franchie cet été avec la tenue à



Au dernier congrès de la FTQ, les congressistes ont réservé un accueil chaleureux à un groupe de travailleurs et travailleuses de Wal-Mart et les avaient assurés de leur solidarité. Pendant le débat, le directeur québécois des TUAC, Louis Bolduc, avait dressé un portrait du géant multinational et du rejet grandissant de ses pratiques commerciales.

Chicago d'une rencontre de Union Network International (UNI), la plus grande des Fédérations syndicales internationales liées à la CISL. Elle représente, entre autres, les employés de commerce avec ses 15,5 millions de membres. UNI entend coordonner les efforts du mouvement syndical sur tous les continents où Wal-Mart a des intérêts pour forcer celle-ci à adopter des comportements décents face à sa main-d'œuvre et aux populations qu'elle exploite.

Les réactions de rejet se multiplient de toutes parts maintenant. Aux USA, le géant du commerce de détail employait des immigrants illégaux à l'entretien ménager dans 60 succursales. Il y a quelques semaines, il a été condamné à verser 11 M\$ US d'amende au gouvernement. Une poursuite vient tout

juste d'être déposée contre la compagnie en Californie au nom de travailleurs de Chine, du Bangladesh, d'Indonésie, du Nicaragua et du Swaziland. On l'accuse de s'approvisionner chez des fabricants qui ne respectent pas le salaire minimum de leur pays, forcent les employés à travailler un nombre d'heures excessif sans congé et leur nient le droit d'association. Ajoutez à cela les villes importantes qui interdisent maintenant la construction de Wal-Mart sur leur territoire, les campagnes des groupes altermondialistes et de défense des droits de la personne appelant au boycott et vous comprendrez que l'action en bourse du géant soit moins performante que ne le commanderaient normalement ses profits colossaux.

COMITÉ FTQ PERSONNES IMMIGRANTES

Déjà en pleine action!

MOINS D'UNE ANNÉE S'EST ÉCOULÉE DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS DE LA FTQ ET DÉJÀ LE COMITÉ PERSONNES IMMIGRANTES À TENU TROIS RÉUNIONS, LA DERNIÈRE EN DATE DU 20 SEPTEMBRE. APRÈS AVOIR FAIT CONNAISSANCE, ÉCHANGÉ SUR LA DÉCLARATION DE POLITIQUE ADOPTÉE AU CONGRÈS ET PRÉCISÉ LEUR MANDAT, LE COMITÉ A TRAVAILLÉ À L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION. À SOULIGNER, LA PRÉSENCE AU COMITÉ D'UN REPRÉSENTANT DU FONDS DE SOLIDARITÉ.

Le plan d'action à l'étude s'inspire des quatre grandes orientations définies dans la déclaration de politique:

- la connaissance du français
- la régionalisation de l'immigration
- la reconnaissance des acquis et des compétences
- la sensibilisation contre les préjugés et la discrimination

Apprentissage et intégration

La première préoccupation du comité est d'identifier des actions qui pourraient se mettre en branle rapidement. C'est dans le dossier



Assis: Don Mc Kay, SCEP, Romiale Anthony, TCA, Louise Mercier, UES-800, co-présidente du comité, Lina A. Aristeo, Unite Here, co-présidente du comité. Debout de gauche à droite: Yves Champagne, TUAC-1991-P, Lola Le Brasseur, responsable du dossier de francisation, FTQ, Richard Mercier, Fonds de solidarité, Michel Thibault, CR FTQ MM, Jean-Claude Bourgoïn, FIPOE, Bogidar Pérucich, SEPB, Soundararaj Srinivasan, Teamsters-1998, Hadji N'Garmorio, Mona Chaaban, stagiaire au Service de la francisation.

de la connaissance du français et de l'intégration au travail que les syndicats ont le plus d'expertise. Parmi les propositions à l'étude, il y a celle d'organiser une campagne d'information visant à faire connaître les programmes et services offerts par différents ministères et organismes. On veut également encourager les syndicats et sections locales à recenser les besoins en apprentissage du français.

«Une intégration réussie est la carte gagnante dont une société dispose pour faire de l'immigration une composante positive de son développement», a soutenu le secrétaire général et respon-

sable politique du comité, René Roy. *Les personnes qui ne peuvent s'intégrer de manière harmonieuse vivent des situations de pauvreté et d'exclusion. Pour ces raisons, la FTQ et ses affiliés travaillent depuis des années à l'émergence de solutions pouvant contribuer à une intégration harmonieuse en milieu de travail. Notre comité doit être un lieu de dialogue, de réflexion et surtout de mise en œuvre d'actions appropriées.*

Enquête sur les réalités régionales

Au cours de l'été, la FTQ a confié à Mona Chaaban, stagiaire et étudiante à l'École Polytechnique, le mandat

de consulter la conseillère et les conseillers régionaux sur certains enjeux: la présence immigrante dans les rangs syndicaux; les besoins de main-d'œuvre; les structures d'accueil disponibles et les collaborations avec les organismes communautaires. Cette enquête était nécessaire parce que les réalités régionales sont moins connues. Le rapport sera soumis sous peu aux membres du comité.

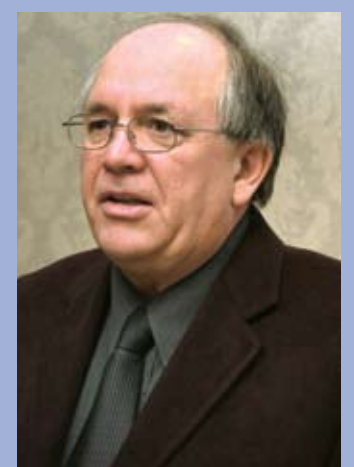
Pour la reconnaissance des acquis, le comité recevra bientôt des personnes-ressources qui viendront faire état de l'avancement des travaux. Quant à la question des préjugés, du racisme et de la discrimination, le comité songe à la publication d'un dépliant et se penche sur la possibilité d'organiser une journée de réflexion à ce sujet.

«Je voudrais remercier les affiliés d'avoir nommé rapidement des représentants au comité et souligner le travail que ces derniers ont déjà accompli, en si peu de temps.»

René Roy, secrétaire général

Quelques chiffres

- ▼ La population du Québec est de 7 542 760 habitants
- ▼ En 2003-2004, la province a accueilli 44 632 nouveaux arrivants, une augmentation de 1,4 % de la population immigrée
- ▼ Au Québec, 500 000 personnes immigrantes sont considérées comme faisant partie d'une minorité visible, soit 7 % de la population totale en 2002
- ▼ Quant au nombre d'émigrants (ceux qui quittent le Québec), il est stable: moins de 10 000 personnes par année
- ▼ 90 % des personnes nées à l'étranger s'établissent dans la région de Montréal.



Une expérience fort enrichissante

UNE VINGTAINE DE JEUNES PROVENANT DE DIFFÉRENTS SYNDICATS DE LA FTQ ONT PARTICIPÉ, LES 31 AOÛT, 1^{ER} ET 2 SEPTEMBRE AU 4^E CAMP DE FORMATION JEUNES FTQ. TOUS ET TOUTES ONT SOULIGNÉ À QUEL POINT ILS AVAIENT APPRÉCIÉ CETTE EXPÉRIENCE QUI LEUR A DONNÉ DE NOUVEAUX OUTILS POUR POURSUIVRE LEUR ENGAGEMENT SYNDICAL.

Dans le passé, seul les membres du comité jeunes FTQ participaient à cette activité. Cette année, on a aussi invité d'autres jeunes. La nouvelle formule a été fort appréciée et tous ont souhaité que l'expérience soit répétée dans les années à venir.

Lors du camp, les jeunes militants ont l'occasion d'approfondir à la fois des dossiers syndicaux et des dossiers même sociopolitiques en compagnie de conférenciers tous plus intéressants les uns que les autres.

La formation est globale, leur permettant donc de jeter un regard différent et complémentaire sur le syndicalisme et la société en général. Elle permet également d'approfondir des dossiers qu'ils n'ont pas nécessairement l'occasion de traiter dans leur travail syndical quotidien. Une belle occasion de réflexion, de questionnements et bien sûr des débuts de réponse.

Précarité chez les jeunes

Au cours de la rencontre on s'est également penché sur la question de la précarité, à partir d'un portrait global de la situation de l'emploi au Québec. Malheureusement, les emplois précaires ne sont pas à la baisse et ce sont encore et toujours les jeunes qui écopent. Il ne faut donc pas se surprendre de constater que la génération actuelle est la première, depuis 30 ans, à être moins riche que celle qui l'a précédée. Une donnée: depuis les années 1980, il y a eu une baisse de salaire d'environ 20 % chez les jeunes travailleurs. C'est une réalité qui interpelle!

Comment le syndicalisme peut-il soutenir et venir en aide à ces travailleurs et travailleuses? Comment pouvons-nous, en tant que militants, contribuer à contrer ce fléau? Voilà quelques questions que les jeunes ont débattu.

Implication des jeunes dans les structures

Un jeune député est venu partager son expérience d'implication politique et du choc des idées qu'il peut parfois y avoir entre les différentes générations. Il a été facile pour les participants de s'identifier à la problématique soulevée par le député. Les débats qui ont suivi auront permis de constater que, même si les valeurs intergénérationnelles se confrontent parfois, elles font avancer les débats



et permettent de progresser comme mouvement, grâce à l'expertise de chacun.

Stratégie jeunesse

Enfin, ce camp a permis de faire un suivi sur le mémoire de Concertation jeunesse,

dont le comité jeunes FTQ fait partie. Le mémoire a été présenté dans le cadre de la consultation sur la stratégie d'action jeunesse 2005-2008 du gouvernement du Québec.

Le comité s'intéressait surtout à la santé et sécurité chez les jeunes. Les études démontrent que les jeunes sont plus souvent victimes de lésions professionnelles. On a donc convenu de demander à la FTQ de faire des représentations auprès du

gouvernement afin que les établissements d'enseignement secondaire, collégial, professionnel et universitaire soient tenus d'introduire dans tous leurs programmes d'éducation terminaux une formation de base en santé et sécurité.

«Nous avons de nouveaux outils et nous retournons dans nos milieux de travail pour continuer le combat avec un regain d'énergie!» Voilà la conclusion à laquelle sont arrivés les participants et participantes lors du bilan à la fin du camp.

HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE

Les gouvernements doivent agir!

MÊME SI LES PRIX DU PÉTROLE ET DU GAZ ONT BAISSÉ LÉGÈREMENT AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, LA DEMANDE DE LA FTQ À L'EFFET QUE LES GOUVERNEMENTS INTERVIENNENT EST TOUJOURS AUSSI PERTINENTE. «DES MESURES DOIVENT ÊTRE ADOPTÉES POUR RÉDUIRE LES IMPACTS DES COÛTS DU PÉTROLE ET DU GAZ OU POUR RÉDUIRE LES PRIX DE CES PRODUITS DANS UN CONTEXTE OÙ LES PROFITS DES PÉTROLIÈRES SONT NETTEMENT INDÉCENTS», A DÉCLARÉ LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, HENRI MASSÉ, EN CONFÉRENCE DE PRESSE À LA MI-SEPTEMBRE.

Dans l'industrie du transport, du camionnage, du taxi ou encore des facteurs ruraux, nos membres sont touchés de plein fouet et les effets se feront sentir sous peu dans l'industrie manufacturière et chez les consommateurs. Les précédents chocs pétroliers ont provoqué des pressions inflationnistes intolérables. Il ne faut pas attendre ce point de non-retour.

Profits records

De son côté, le secrétaire général, René Roy s'en est pris aux profits des pétrolières. «Le gouvernement ne doit pas hésiter à imposer dès maintenant une taxe temporaire sur les profits excédentaires de l'industrie du pétrole. Seulement depuis le début de l'année 2005, les profits des grandes pétrolières ont augmenté en moyenne de 30 %, un triste record sur le dos des travailleurs et des consommateurs. Ces gens-là comprennent le langage de l'argent et c'est par là qu'il faut tirer sur la bride.»

Des ajustements sont possibles

Les deux dirigeants de la FTQ étaient accompagnés du directeur québécois des Métallos, Michel Arsenault et de la directrice régionale du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Monique Allard. Ils ont tous deux fait état de certains gains qui avaient été réalisés

par des camionneurs ou les facteurs ruraux.

«Il faut interpeller les donneurs d'ouvrage afin que certaines formes d'indexation ou d'ajustement des contrats de transport à la conjoncture volatile des prix du combustible soient prévues», a déclaré Michel Arsenault. Nous avons des membres camionneurs qui ont réussi à faire des percées en ce sens dans les derniers mois et, à moyen et long terme, ces mesures d'ajustement sont à l'avantage de tous, entrepreneurs et camionneurs.»

«Même si ça demeure insuffisant devant la folie des hausses de l'essence des dernières semaines, nos membres œuvrant au niveau du courrier rural ont aussi réussi à faire hausser l'allocation au kilomètre parcouru», a ajouté Monique Allard.

«La hausse vertigineuse des prix du pétrole a des effets directs et indirects sur tous les secteurs d'activité de notre société. Les gouvernements nous répètent à qui mieux mieux qu'il s'agit d'un problème nord-américain qui échappe à leur contrôle mais ils ne peuvent se cantonner dans un discours d'impuissance comme ils l'ont fait, cette hausse n'est surtout pas une fatalité. On peut et on doit prendre toutes les mesures pour la contenir et en atténuer les impacts», ont conclu les dirigeants de la FTQ.

Profits raisonnables, mon œil!

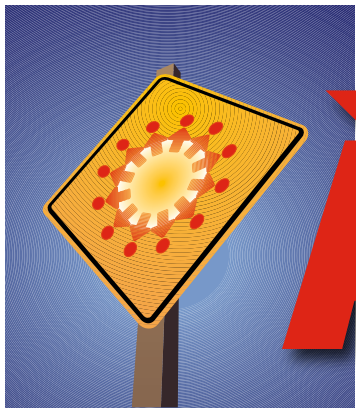
Selon Statistique Canada, «La flambée des prix du pétrole a propulsé les bénéfices d'exploitation des producteurs de pétrole et de charbon à 9,4 milliards de dollars en 2004, en hausse de 44,3 % par rapport au sommet précédent de 6,5 milliards de dollars réalisé en 2003 et plus de deux fois les niveaux de 2002.»

COLLUSION?

Lorsque trois pétrolières différentes, soi-disant concurrentes, installées à quelques mètres ou quelques kilomètres de distance, haussent toutes leurs prix en même temps ou à quelques minutes près, est-ce qu'il y a lieu de parler de collusion? La question mérite d'être posée!



PHOTOS: SERGE JONGIÉ



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2005

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

De nombreux défis à relever

ENTREVUE AVEC LE PRÉSIDENT DU COMITÉ FTQ

LES 15 ET 16 SEPTEMBRE SE TENAIT UNE IMPORTANTE RÉUNION DE DEUX JOURS DU COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL. POUR FAIRE LE BILAN DE CETTE RENCONTRE, LE MONDE OUVRIER A RENCONTRÉ LE PRÉSIDENT DU COMITÉ, RICHARD GOYETTE.

M.O. Pourquoi une réunion de deux jours plutôt qu'une journée comme par le passé?

R.G. Cette réunion s'est tenue à l'extérieur de Montréal, favorisant ainsi plus d'échanges parce qu'on est loin du train-train quotidien, sans compter les discussions pendant les repas et en soirée. De plus les membres du comité apprennent à se connaître davantage.

Nous avons surtout besoin des deux jours parce que nous avons de plus en plus de problèmes avec la CSST qui ne semble motivée que par la question de réduction des coûts. Elle s'éloigne de plus en plus de sa mission de prévention et d'indemnisation. C'est clair qu'il y a eu dégradation depuis 1985. Nous avons donc vraiment besoin de faire le point sur plusieurs dossiers et de trouver des pistes d'action.

M.O. Quels sont les dossiers qui ont été abordés?

R.G. Le comité a beaucoup travaillé au cours de la dernière année, par le biais de comités de travail qui ont déposé des rapports : sur l'assignation temporaire, la judiciarisation, les mutuelles de prévention, de même que le financement du régime et l'impartition des coûts.

M.O. Qu'ont en commun tous ces sujets?

R.G. La réponse à cette question n'est pas simple. Ce que nous avons fini par comprendre avec le temps, c'est que plusieurs initiatives et programmes de la CSST ont comme principal objectif de



Richard Goyette, directeur général adjoint à la FTQ-Construction et président du comité santé-sécurité

réduire les coûts et non de prioriser la prévention ou de soutenir les victimes de lésions professionnelles.

Il y a un dossier spécifique qui nous a confirmé cette intuition que nous avons. En 2004, la CSST a soumis pour consultation un projet de modification au règlement sur l'assistance médicale. Après l'avoir bien analysé, nous nous sommes aperçus que l'objectif premier était la réduction des coûts et non l'amélioration des services offerts en vertu du règlement.

Même lorsque des programmes sont mis sur pied avec de bonnes intentions, ils sont détournés de leur objectif premier par les employeurs, qui s'en servent uniquement pour réduire les coûts. C'est le cas pour les Mutuelles.

M.O. Avez-vous d'autres exemples?

R.G. Ils ne manquent pas. Prenons le cas de l'assignation temporaire. Elle devait être une mesure favorisant la réadaptation du travailleur ou de la travailleuse. Mais, avec la complicité de la CSST et des groupes-conseils, les employeurs ont développé des stratégies et des moyens facilitant à outrance l'assignation temporaire. Aujourd'hui, c'est devenu une mesure de

contrôle des coûts pour les employeurs.

Nous vivons la même réalité avec les Mutuelles de prévention. Ce sont des regroupements d'employeurs qui choisissent de s'engager dans une démarche afin de favoriser la prévention, la réadaptation et le retour à l'emploi des accidentés. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une tarification de la CSST qui reflète leurs efforts, qui tient compte de leur performance.

Leur mandat de prévention, c'est un objectif louable. Mais ce n'est pas ce qui se passe dans la réalité. Rapidement, les Mutuelles sont devenues des «business», dont le seul objectif est de faire de l'argent et de réduire les cotisations des employeurs. Pour y arriver, tous les moyens sont bons : multiplication à outrance

des assignations temporaires, transfert des coûts en assurance-salaire plutôt qu'à la CSST, contestations systématiques des lésions professionnelles, et j'en passe. Les Mutuelles sont devenues des alliées des employeurs contre les accidentés, le tout au détriment de la prévention. La CSST ferme les yeux.

M.O. Quelles sont les actions prévues pour attaquer tous ces problèmes?

R.G. Les priorités ne manquent pas et il faut passer à l'action. Au cours des dernières années, nous avons mis beaucoup d'énergie dans la défense des accidentés. Ces batailles étaient nécessaires, bien sûr, et elles le sont encore. Pendant cette période, nous avons peut-être négligé la prévention. Il faut y revenir, et ça presse!

Dans l'ensemble, les membres du comité se sentent plutôt isolés dans leur travail et ont l'impression que leur dossier n'est plus aussi prioritaire. Ceci est particulièrement vrai pour le volet prévention. Même dans les syndicats locaux, elle est un peu mise de côté.

Au cours de la rencontre, certains ont parlé du fait que nous avons deux coffres à outils : la loi et l'action syndicale. Ils ont souligné qu'il fallait que les responsables, du délégué au conseiller, en passant par les représentants à la prévention dans les milieux de travail, mettent l'épaule à la roue et fassent monter nos revendications à la centrale.

Le président, Henri Massé, s'est engagé à défendre tout dossier solide et documenté que nous lui apporterions. À nous de jouer maintenant!



Ont participé à la réunion du comité : assis, Denise Cameron (TUAC-500), Richard Goyette (FTQ-Construction), Andrée Bouchard (AIMTA-District 11); debout, André Tremblay (FTQ), Claude Aubry (AIMTA), Pierre Soucisse (Teamsters), Claude Gagné (TUAC-1991P), Gilles Laliberté (FIPOE), Jean Dussault (FTQ), Josée Detroz (SEP), Roch Lessard (CRFTQ QCA), Maryse Arsenault (Conseil du Québec-Unité Here), Jean-Guy Smyth (UOML), Maryse Lacroix (SCEP), Christian Martel (STTP), Serge Beaulieu (FTQ), Cytia Gagnier (UES-800), François Patry (FTQ-Construction), Michel Houle (AFPC), Julie Cloutier (SCFP), René Bellemare (Métallos), René Miron (SCFP). Ont aussi participé à la rencontre : Daniel Flynn (SQEES-298) et Isabelle Laurin (AMI).

« Il faut condamner les tactiques de harcèlement de la CSST et provoquer un débat public sur leurs conséquences. »

D^r Carlo Sterlin, psychiatre

LE DR STERLIN, N'EST PAS UN SPÉCIALISTE DE LA CSST. MAIS, ASSEZ RÉGULIÈREMENT, DES VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL QUI CONNAISSENT DES PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES LUI SONT RÉFÉRÉS. « JE N'AI PAS FAIT D'ÉTUDE SCIENTIFIQUE SUR LA QUESTION, MAIS J'AI VU DE NOMBREUX CAS OÙ LA DÉTRESSE DES GENS EST CAUSÉE PAR LE HARCÈLEMENT CLINIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA CSST. »



D^r Carlo Sterlin, psychiatre

Le fondateur de la Clinique transculturelle de l'Hôpital Jean-Talon a dénoncé la CSST dans un article publié en août dernier dans la revue L'actualité médicale. Le D^r Sterlin n'y va pas par quatre chemins et parle carrément du syndrome de stress post CSST (SSPCSST). Il se dit aussi déçu du manque d'empathie de bon nombre de ses confrères du corps médical. « J'espérais que cet article susciterait des réactions, provoquerait des débats. C'est le silence, et ça m'inquiète.

Je n'invente rien. J'ai vu assez de cas de gens qui ont été détruits à cause de l'acharnement de la CSST, pour savoir que le problème existe, et sur une assez grande échelle en plus. Mais trop de gens ferment les yeux, ne veulent pas reconnaître la gravité de la situation et ne veulent surtout pas qu'il y ait de la recherche sur cette question. »

Le D^r Sterlin constate que la majorité des victimes sont des gens démunis qui ont peu de moyens pour se défendre. « Souvent même, ce sont des immigrants, qui connaissent encore moins le fonctionnement de la CSST et la culture du pays d'accueil. Quelqu'un qui a des ressources peut y laisser sa peau, même s'il a un syndicat pour l'appuyer ou qu'il peut se payer un avocat. Imaginez une personne sans moyens et isolée. »

Comment relaxer quand on est harcelé?

Souvent, selon le médecin, l'incident initial touche la colonne vertébrale. « Je me suis beaucoup intéressé à la bio-énergétique. J'ai appris que la colonne vertébrale est un endroit névralgique qui joue un rôle majeur dans l'équilibre physique et mental. »

Lorsqu'un patient m'est référé, mon travail consiste à lui montrer que, même s'il est chez un psychiatre, il est une personne normale. Si je réussis le moins et qu'il est plus détendu, que pensez-vous qu'il arrive la journée qu'il reçoit une lettre de la CSST exigeant une nouvelle expertise ou des examens additionnels? Chaque intervention de la CSST accentue l'incertitude et le désespoir. »

Chanceux sont les gens qui peuvent bénéficier d'un réseau pour les appuyer et même dans ces cas on peut vivre l'isolement et le découragement, selon le médecin, qui souhaiterait bien voir la mise sur pied de groupes d'entraide pour ces victimes.

« La situation dans laquelle sont placées bon nombre de victimes d'accidents du travail me désole. L'absence d'études et de débats entourant ces réalités me désole encore plus », conclut le D^r Sterlin.

SI LE BRUIT VOUS INTÉRESSE...

Un bulletin riche en ressources

La Direction de la Santé Publique (DSP) de Chaudière-Appalaches publie, depuis février 2003, un bulletin électronique sur le bruit. Son nom : TAPAGEUR.

Le bulletin vise à soutenir les efforts de la lutte contre le bruit, et ses effets sur la santé. Tapageur a été conçu afin de communiquer auprès des différentes ressources en santé-sécurité du travail de la région Chaudière-Appalaches (et du Québec) et en environnement certaines informations relatives à la lutte contre le bruit et la surdité professionnelle, le bruit environnemental et autres effets à la santé associés au bruit.

Son objectif est de recenser toutes informations dans le domaine que ce soit des événements récents, des publications scientifiques, des informations générales, colloques, formations, etc. Il est important de noter que ce bulletin se construira au fil du temps et avec l'apport de ses lecteurs.

Enfin, Tapageur se veut un instrument de mobilisation pour les différents intervenants afin de réduire le bruit et ses effets.

Il est publié normalement sept fois l'an : 1^{er} février, 15 mars 1^{er} mai, 15 juin, 15 septembre, 1^{er} novembre et le 15 décembre. Il est disponible gratuitement. Pour recevoir une copie, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse tapageur@ssss.gouv.qc.ca. Pour mettre fin à un abonnement, il suffit d'envoyer un message à la même adresse.

Pour consulter sur le site et avoir accès aux numéros déjà publiés, allez à : <http://www.santeautravail.net/Afficher.aspx?page=1068>



Tapageur

Bulletin d'information sur la lutte contre le bruit environnemental et en milieu de travail, et leurs effets à la santé

6 septembre 2005

Volume 3, Numéro 3

Mot de la rédaction

Effervescence tapageuse et positive autour du bruit au cours des derniers mois. Non seulement, on en parle davantage, d'ailleurs le présent Tapageur vous signale plusieurs chroniques à écouter, mais aussi des actions de fond naissent : prix pour la lutte contre le bruit, diffusion d'informations accrues via un nouveau site Internet, début des travaux pour étudier la faisabilité d'une politique nationale de lutte contre le bruit, sensibilisation de décideurs clés par la consultation sur les impacts dans les lieux de travail, etc.

« Je voudrais mettre le silence à l'ordre du jour... »

POUR DÉCHIFFRER UN RAPPORT MÉDICAL

UN LEXIQUE DES PLUS UTILES

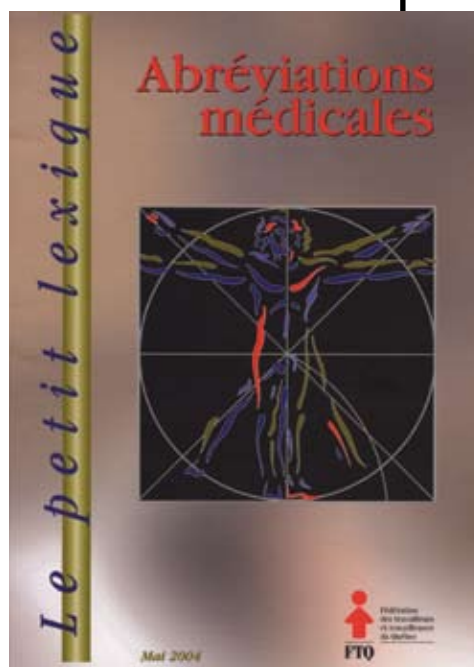
Qu'est-ce qu'une M.P.O.C.? Un S.D.R., ou une P.M.D. ?*

Ces abréviations et des centaines d'autres sont régulièrement utilisées dans des rapports médicaux que plusieurs doivent consulter et lire dans le cadre de la défense de membres victimes d'une lésion professionnelle. Comment s'y retrouver sans y perdre son latin ou carrément perdre patience?

Pour soutenir les intervenants et intervenantes et aider dans l'interprétation des lettres, chiffres et symboles utilisés dans les rapports médicaux, la FTQ a publié un petit lexique des abréviations médicales. La brochure d'une vingtaine de pages contient plus de 400 abréviations, classées par ordre alphabétique.

Le lexique est en vente à la FTQ, pour la modique somme de 7 \$, plus les frais d'envoi. Adressez vos demandes par courriel à jdaoust@ftq.qc.ca

* M.P.O.C. (maladie des voies respiratoires); S.D.R. (syndrome de détresse respiratoire); P.M.D. (psychose maniaco-dépressive)



26 ET 27 OCTOBRE

Rencontre prévention

C'est au Hyatt Regency à Montréal que se tiendra la rencontre des représentants et représentantes à la prévention. À l'ordre du jour de la rencontre, deux conférences et un débat sur la formation professionnelle en santé.

La première conférence, donnée par l'ergonome Marie Authier, portera sur la prévention des troubles musculo-squelettiques et dans la deuxième, de Louise St-Arnaud, il sera question de la réintégration professionnelle à la suite d'un problème de santé mentale.

Le débat sur la formation professionnelle en santé et sécurité vise à faire le point sur le dossier. En ouverture, quelques représentants de syndicats affiliés viendront présenter quelques expériences intéressantes qui ont été réalisées dans leur milieu.

PREMIER DIRECTEUR DU SERVICE D'ÉDUCATION

Jean-Pierre Bélanger nous a quittés



Jean-Pierre Bélanger au congrès de la FTQ en décembre 1983, quelques mois avant qu'il ne quitte la FTQ et retourne aux études

Embauché en 1973, Jean-Pierre Bélanger a été le premier directeur du Service de l'éducation de la FTQ. Il est décédé le 6 septembre dernier. À sa famille et ses amis, la FTQ offre ses plus sincères condoléances.

Jean-Pierre a bâti le Service de l'éducation et a été le principal artisan du programme de formateurs et formatrices, programme que nous connaissons encore aujourd'hui. Un homme entier, généreux, toujours à l'écoute et engagé. La FTQ lui doit beaucoup. Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits d'un beau texte que son amie, Diane Cormier, a lu à ses funérailles.

La parole

Il a consacré sa vie à l'entendre

À la comprendre

À la parler

À la mettre à sa plus simple expression

Malgré ses grandes connaissances...

Il disait que sa connaissance

venait de ses rencontres avec les gens

Rencontrer quelqu'un pour Jean-Pierre voulait dire:

Dis-moi d'où tu viens

Raconte-moi ton métier

Regarde comment tu sais à ton tour

Comment tu portes un langage

Comment tu te redresses quand tu parles...

Jean-Pierre Bélanger homme de combat

Au centre de sa vie un amour inconditionnel
aux travailleurs

Au Mouvement de libération du taxi

Au mouvement syndical

Au centre de psychologie Lajeunesse

en santé au travail

À la fondation de l'École du Théâtre Parenthèse

À la fondation du Groupe Enfin L'Hiver...

ÉQUITÉ SALARIALE
CHEZ BELL

La bataille dure depuis 13 ans



Les téléphonistes de Bell en ont ras le bol. Elles se battent depuis 13 ans pour que l'employeur règle le dossier de l'équité salariale. Elles sont devant le Tribunal canadien des droits de la personne depuis 1994. Tout ce temps, Bell dépense des millions de dollars en frais d'avocat.

Le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) vient de lancer une campagne de cartes postales pour dire à Bell: **Assez, c'est assez!** Vous êtes invités à y participer en faisant signer des cartes dans vos milieux de travail. Pour vous en procurer, vous téléphonez au 1-800-263-4268. Merci!

Une auberge particulière

Peut-être avez-vous entendu parler de *L'Auberge L'Autre Jardin* lors des Grands Prix du tourisme québécois, Région de Québec, en mars 2004. Malgré son jeune âge, l'auberge a été lauréate régionale dans la catégorie hébergement de moins de 50 chambres. Une place enviée pour cette petite auberge de 27 chambres unique au Québec, ouverte depuis juin 2000.

Propriété de Carrefour Tiers-Monde, *L'Auberge L'Autre Jardin* s'inscrit parfaitement dans la lignée du tourisme durable et responsable. Il s'agit d'une initiative novatrice d'économie sociale. Carrefour Tiers-Monde est un organisme de solidarité internationale qui met de l'avant le commerce équitable.

On peut réserver en tout temps une chambre ou la salle de réunion en composant le (418) 523-1790 ou encore le 1 (877) 747-0447, ou bien en visitant le www.autrejardin.com.

LES MOTS QU'IL FAUT

La réingénierie de quoi ?

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) n'a pas raté l'occasion de souligner au gouvernement du Québec que le terme «réingénierie» était inexact dans le contexte qu'on l'utilise généralement par les temps qui courent.

En effet, il n'y a pas eu d'ingénierie de l'État. Alors comment peut-on parler de réingénierie? Il serait plus simple de parler de reconfiguration, de modernisation, de révision ou encore de repositionnement de l'État. Les médias utilisent également le terme «réorganisation».

Fondée en 1986, l'ASULF est présidée par Robert Auclair. La responsable du Service de la francisation de la FTQ, Lola LeBrasseur, siège à son conseil d'administration.

POSTES CANADA

Campagne contre la fermeture du Centre de tri à Québec

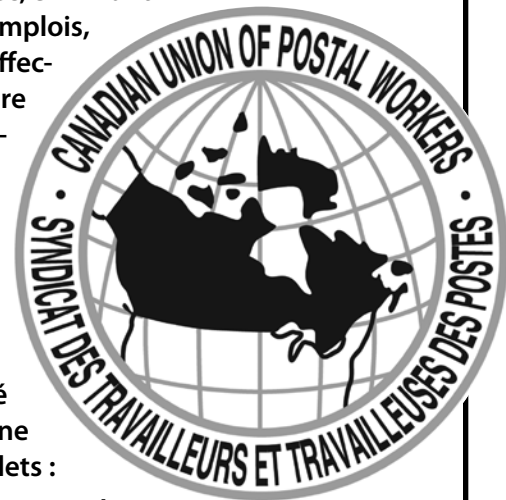
En plein milieu de l'été, sans avertissement et sans consultation, Postes Canada a annoncé la fermeture du Centre de tri à Québec, éliminant ainsi quelque 300 emplois, soit le quart de ses effectifs. Il fallait s'attendre à une réaction syndicale et elle est venue.

La FTQ et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de postes (STTP), ont annoncé la mise sur pied d'une campagne à trois volets :

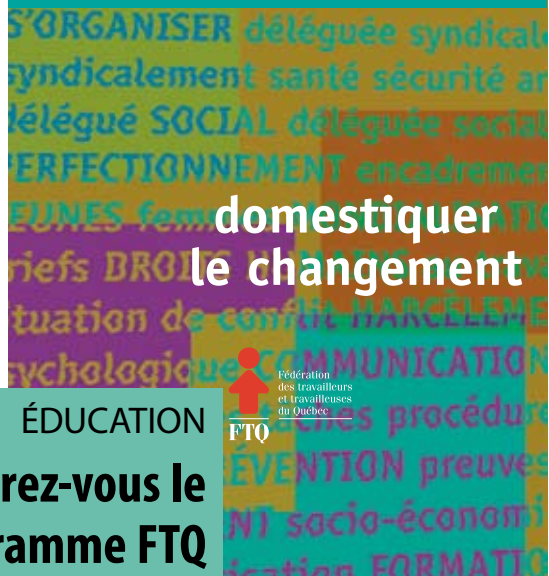
- ▼ Une pétition dénonçant la fermeture et demandant le maintien du travail à Québec
- ▼ Des rencontres avec les élus fédéraux afin qu'ils interviennent auprès du ministre responsable, John McCallum
- ▼ Une campagne dans la région de Québec afin d'obtenir l'appui de tous les élus québécois et municipaux, des organisations patronales et des groupes touchés par cette décision

Le président Henri Massé et la présidente du STTP, Deborah Bourque ont tous deux dénoncé cette décision de Postes Canada. «L'annonce a été faite de manière sauvage en pleine vacance d'été. Même des ministres fédéraux n'étaient pas au courant. Nous allons nous battre», a dit la présidente. Henri Massé a averti Postes Canada qu'il se dirigeait vers un affrontement. «Nous allons tout mettre en œuvre pour empêcher la fermeture du Centre de tri. Nous allons faire campagne auprès de toutes les instances politiques et socioéconomiques et le Conseil régional jouera également un rôle important.»

On peut se procurer une copie de la pétition en téléphonant à un des bureaux du STTP: Québec (418) 622-3838, Montréal (514) 384-1204.



PROGRAMME D'ÉDUCATION 2005-2006



ÉDUCATION

Procurez-vous le programme FTQ

Si vous n'avez pas encore consulté le programme d'éducation 2005 - 2006, ne tardez pas. Il contient tous les cours offerts par la FTQ, avec description et dates afin de vous permettre de préparer vos projets de formation pour l'année qui vient. Il est disponible à la FTQ ou en format Acrobat sur le portail www.ftq.qc.ca

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 3 OCTOBRE 2005

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Centre d'accès à l'information juridique Montréal	Montréal	12	SCG -41M	2003-02-25
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004.07.30
Laurenco «Les Moulins Maple Leaf Limitée »	Sainte-Catherine	16	Métallos-7625	2005.03.02
Caisse d'économie des employés de la CIP La Tuque	La Tuque	17	SEPB-575	2005-07-18 (lock-out)

Enfin, le nouveau régime d'assurance parentale!

Les parents du Québec pourront, pour leur enfant né ou adopté à partir du 1^{er} janvier 2006 seulement, se prévaloir des prestations de maternité, de paternité, parentales ou d'adoption sous le nouveau Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), et non plus via le régime de l'assurance-emploi. Enfin, serez-vous tentés de dire, nos luttes et notre détermination portent fruits!

Une précision s'impose: si la naissance ou l'adoption de l'enfant a eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 et que les parents ont débuté leurs prestations sous le régime d'assurance-emploi, elles se poursuivront en vertu du même régime

Le nouveau régime est sensiblement supérieur à l'ancien. Qu'il suffise de mentionner la couverture élargie aux autonomes, la plus grande accessibilité pour les «temps partiel», l'inclusion d'un congé de paternité, etc. Pour tous les détails, consultez le tableau ci-contre.

Québec refuse de financer

Malgré les demandes répétées du mouvement syndical et du patronat, le gouvernement québécois a refusé d'investir dans le nouveau régime et de payer sa part (1/3) du manque à gagner entre les coûts du régime et l'argent rapatrié du gouvernement fédéral. Ce sont donc les employeurs

de même que les travailleurs et travailleuses qui devront assumer les coûts additionnels.

Les cotisations

Les cotisations d'assurance-emploi seront réduites pour tenir compte du fait que les résidents du Québec ne toucheront plus de prestations de maternité, ni de prestations parentales en vertu du programme d'assurance-emploi.

Par contre, les cotisations au RQAP seront perçues directement par Québec, ce qui signifie qu'à partir du 1^{er} janvier 2006, une nouvelle ligne de déduction apparaîtra sur votre feuille de paie.

Selon les évaluations gouvernementales, la hausse de cotisation pour les travailleuses et les travailleurs devrait varier entre 8 \$ et 107 \$ par an. Ainsi, une personne salariée dont le salaire annuel est de 30 000 \$ devra déboursier un supplément annuel de 23 \$ (ou 0,44 \$ par semaine).

Pour plus de détails

Un dépliant d'information générale sur le RQAP sera disponible sous peu dans le réseau de la santé. De plus, dès le 1^{er} novembre 2005, on pourra obtenir de l'information sur le régime en téléphonant au 1 888 610-7727 (RQAP).

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JANVIER ET FÉVRIER 2005

- ▼ SFCP : IMTT Québec inc. (Québec)
- ▼ Métallos: Les produits de marque liberté (Candiac), Corporation Stéris Canada (Beauport), Les entreprises de nettoyage Protec inc. (Chicoutimi), RMH Industrie inc. (St-Augustin-de-Desmaures), Groupe BMR inc. (Boucherville), Gatx Rail Canada Corporation (Coteau-du-Lac), Les industries Prodam inc. (St-Hubert), Romaro 2000 inc. (St-Victor et autres)
- ▼ SCEP: Groupe Cédrico inc. (Price), Temlam inc. (Amos), Tembec Industries inc. (Taschereau), Conseil Airlais Itée, (Gatineau)
- ▼ TUAC: Pavillon St-Dominique (Sillery), Jean-Guy Morin inc. (Montréal), Les aliments Lilydale (St-Canut de Mirabel), Porte Patio Résiver inc. (Beauceville), Marché B. Girard et Fils inc. (St-Félicien), Épicerie Jean-Marie Tremblay et Fils inc. (Dolbeau-Mistassini), Provigo inc. (Rouyn-Noranda), Marché d'aliments naturels Tau (Montréal), Distribution de Disques Mérite Itée (Montréal), Service Corporation International Canada Ltd. (SCI), Maison Darce inc. (Rive-Sud), Les Rôtisseries St-Hubert (Longueuil), Marché B. Girard et Fils inc. (St-Félicien), Épicerie Jean-Marie Tremblay et Fils (Dolbeau-Mistassini)
- ▼ Teamsters : Marché Michel Bélanger (IGA) (Pierrefonds), Safety-Kleen Canada Itée (St-Augustin-de-Desmaures)
- ▼ SQEES: Foyer St Cyprien, Maison Mémoire du Cœur (St-Charles-Borromée), 9084-5371 Québec inc. (Longueuil), Centre d'accueil Château Westmount inc. (Montréal), Habitation Pelletier (Montréal-Nord), Les Entreprise Sommeux (Trois-Rivières), Résidence Hélène Lavoie enr. (La Pocatière), Corporation Demeure au Cœur de Marie (Charny), Manoir Joie de Vivre (Sainte-Thérèse), Northgate Industries Ltd. (Montréal), Clib Link inc. (Mont-Tremblant), Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville)
- ▼ UES: Les services ménagers Roy Itée (Anjou), Habitation Pelletier (Montréal-Nord), Service d'entretien Signature (Montréal)
- ▼ TCA: Paul Demers et Fils inc. (Beloeil)
- ▼ AFPC: Université du Québec à Montréal, Université Laval (Québec)
- ▼ Conseil du Québec-Unite Here: Hilton Garden Inn (Dorval), Hilton Garden (St-Laurent), Le groupe Aldo inc. (St-Laurent)

TABLEAU COMPARATIF / RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI ET RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

	RÉGIME ACTUEL D'ASSURANCE-EMPLOI		RÉGIME QUÉBÉCOIS ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1 ^{er} JANVIER 2006	
			Option A	Option B
Prestations de maternité	15 semaines	55 %	18 semaines à 70 %	15 semaines à 75 %
Prestations de paternité	aucune	-----	5 semaines à 70 %	3 semaines à 75 %
Prestations parentales	35 semaines	55 %	32 semaines, dont les 7 premières à 70 % et les 25 semaines suivantes à 55 %	25 semaines à 75 %
Prestations d'adoption	35 semaines	55 %	37 semaines, dont les 12 premières à 70 % et les 25 semaines suivantes à 55 %	28 semaines à 75 %
Revenu maximum assurable		39 000 \$		57 500 \$ ¹
Revenu minimum pour être admissible		4 560 \$ ²		2 000 \$
Nombre minimum d'heures travaillées pour être admissible		600 heures		Aucun
Délai de carence		2 semaines		Aucun
Familles à faibles revenus		Supplément pouvant atteindre 80 % du revenu familial		Supplément pouvant atteindre 80 % du revenu familial

1. Le revenu maximum assurable est identique à celui de la CSST et de la SAAQ. En 2006, il est estimé à 57 500 \$.

2. La notion de revenu minimum dans le régime d'assurance-emploi utilise plutôt la notion d'heures minimales requises. Le maximum correspond à 600 heures minimum à 7,60 \$ l'heure en vigueur au Québec à partir du 1^{er} mai 2005.

MONUMENT BÉLANGER-THÉRIAULT À BUCKINGHAM

La sculpture prend forme



Le monument qui sera érigé à la mémoire de Thomas Bélanger et François Thériault est présentement en construction et sera inauguré comme prévu le 1^{er} mai 2006. Il aura toute la visibilité souhaitée en plein cœur de l'avenue Buckingham juste à côté de la Société d'histoire. Le 1^{er} mai 2006, Fête internationale des travailleurs et travailleuses, sera un jour historique pour la région et les familles Bélanger et Thériault, alors qu'on soulignera le triste centenaire de cet événement au cours duquel les deux draveurs ont laissé leur vie.

Les familles de Thomas Bélanger et de François Thériault, l'instigateur du projet, Gilles Paquette, ainsi que les dirigeants de la centrale et de nombreux syndicats affiliés seront sur place. Le Conseil régional s'attend à ce que toutes les sections locales et syndicats affiliés à la FTQ dans l'Outaouais soient présents en grand nombre pour souligner cette journée mémorable. Musique, buffet, ballons et surprises seront au rendez-vous.

Chaque donateur recevra par la poste son invitation officielle. Ceux et celles qui n'ont pas encore contribué peuvent toujours le faire.

C'est l'artiste Pierrette Lambert qui a conçu l'oeuvre et c'est le soudeur Gilles Fortin, de chez Fertal, qui lui donne vie.